

« Être parents à l'ère du numérique »

Pré-adolescents/adolescents

Le contexte

D'après le rapport Ipsos en 2022 pour l'UNAF, les enfants âgés de 7 à 10 ans passent même quasiment trois fois plus de temps sur cet outil que ce qu'imaginent leurs parents. Seulement 56% de ces derniers considèrent qu'internet peut constituer un risque pour leurs enfants.

Les parents d'aujourd'hui font partie des premières générations de parents à devoir gérer l'éducation numérique de leurs enfants.

Ces outils sont arrivés dans nos vies de manière progressive, au fil de leur développement et de leur accessibilité.

D'après le sondage TNS Sofres sur « les difficultés et attentes des parents » 88% d'entre eux disent être préoccupés par les dangers du web et plus de 56% estiment « leur rôle difficile à jouer et cette difficulté s'accroît avec l'âge des enfants ».

Selon le rapport de la conférence des familles, il est préconisé d'accompagner les familles autour de l'éducation aux médias numériques des jeunes.

Contenu de l'intervention

Durée : 2h

- Présentation des usages des jeunes sur internet (dangers, moyens de protection, démarches à effectuer en cas de mauvais usage (ex : cyber violences, non-respect du droit à l'image, usurpation d'identité, autres).
- Présentation des outils de prévention et de protection.

Objectifs

- Renforcer les compétences parentales autour des usages du numérique (bonnes pratiques et contenus inappropriés, images violentes, pornographie), fonctionnement des réseaux sociaux et leurs dérives, prévention de la cyberdépendance avec les jeux vidéo
- Soutenir les parents dans leur rôle d'encadrant face à l'usage des médias numériques
- Présentation d'activités favorisant les échanges parents-enfants

Pour qui ?

- Les associations - Les établissements scolaires - Les structures œuvrant auprès des familles
- La structure doit mettre à disposition une salle avec une surface de projection (mur blanc, écran)
- Une liste des personnes présentes vous sera demandée, pour information. Cette liste ne sera utilisée à aucune fin commerciale ni statistique. L'intervention est prise en charge par l'Agence Régionale de santé.

L'action

Cette action s'inscrit dans :

- Le plan National stratégique de Santé 2018-2028
- Le rapport du Haut Conseil en Santé Publique de mars 2021
- La loi relative à la protection de l'enfance 2016-297
- La Charte d'engagement pour la prévention de l'exposition des mineurs aux contenus pornographiques en ligne
- La priorité du plan régionale de prévention de l'Agence Régionale de Santé PACA
- Le réseau d'appui, d'écoute et d'accompagnement des parents porté par les caisses d'allocations familiales

Nous proposons ainsi d'intervenir dans ce cadre auprès des parents, en proposant une démarche « d'aller-vers ».



Pour tous renseignements complémentaires et inscription, vous pouvez contacter l'association Horizon Multimédia par téléphone (0494610401) ou par mail à : secretariat.horizonm@gmail.com